

Département  
du Nord**VILLE DE CYSOING**Arrondissement  
de LILLE**Délibération du Conseil Municipal du 9 octobre 2024**Nomenclature : 7.1.2  
2024/50

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 octobre à 19 heures 30, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 3 octobre deux mille vingt-quatre dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27  
 Nombre de conseillers présents : 19  
 Nombre de conseillers absents représentés : 6  
 Nombre de conseillers absents : 2

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, LESY Denis, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, CORNE Adeline, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine.

Etaient absents excusés représentés :

THOREL Mireille (pouvoir Sylvie CASTEL), BOGAERD Eric (pouvoir Laurent POUILLART), DESMARESCAUX Martine (pouvoir Marion DUBOIS), ROBIL Raphael (pouvoir Antoine SILVESTRI), FIQUET Alain (pouvoir Pascal Boileau) et LEQUIEN Valéry (pouvoir Marin DEVILDER).

Etaient absents : LEFEBVRE Ludovic et JANVIER Dominique

**POINT N°09 : Budget Ville 2024 : Décision Modificative n°1**

Monsieur le Maire rappelle le budget primitif de la Commune adopté par délibération 2024\_24 en date du 15 avril qui s'établit comme suit :

**VILLE DE CYSOING****BP 2024*****Vue d'ensemble de l'investissement***

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Total Budget
Opérations	Désignation	
132	AMENAGEMENT PARC DE L'ABBAYE	735 840,36
144	Equipement sportifs	590 957,87
153	Pôle Hôtel de ville ( médiathèque)	346 243,71
165	TRAVAUX CADRE DE VIE	301 258,14
169	REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE	2 020 812,03
170	ECOLE MATERNELLE	35 330,00
171	ESPACE INTERGENERATIONNEL	8 600,00
172	ECOLE YAB	27 653,61
173	MATERIEL	56 672,18
174	BATIMENTS COMMUNAUX DIVERS	0,00
175	SAINT CAMILLE	3 125,00

176	SERVICES TECHNIQUES	201 678,93
177	SALLE DES FETES	130 145,44
178	ACQUISITION	374 503,97
179	VOIRIE	235 663,03
180	GENDARMERIE	0,00
182	TRAVAUX EN REGIE	41 400,00
183	EGLISE SAINT CALIXTE	7 500,00
*NI	Non individualisé	0,00
*OF	Op. financière	294 110,04
	<b>Total Général</b>	<b>5 411 494,31</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Propositions Globales</b>
001 - Excédent d'investissement reporté	214 537,79
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 725 842,46
13 - Subventions d'investissement reçues	2 421 114,06
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>4 361 494,31</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1 050 000,00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>5 411 494,31</b>

## VILLE CYSOING

BP 2024

### Vue d'ensemble du fonctionnement

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Propositions Globales</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>1 432 042,00</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	524 800,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	784 642,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	98 600,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 000,00
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 563 744,00</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	23 000,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 535 744,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>701 978,00</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>30 311,46</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et</b>	<b>12 000,00</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>3 740 075,46</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 050 000,00</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 790 075,46</b>



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Globales
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>202 000,00</b>
<b>73 - Impôts et taxes</b>	<b>350 705,28</b>
<b>731 - Impositions directes</b>	<b>2 414 496,00</b>
<b>74 - Dotations et participations</b>	<b>1 377 905,13</b>
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>98 300,00</b>
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>52 000,00</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>294 669,05</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 790 075,46</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 790 075,46</b>

Il partage également avec l'Assemblée le fait que le budget peut évoluer par le biais de décisions modificatives qui permettent d'intégrer les évolutions budgétaires devant intervenir.

Il propose ainsi la décision modificative n°1 suivante :

**Décisions modificatives - Ville de Cysoing - 2024**  
DM 1 - DM 1 Ville de Cysoing - 09/10/2024

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
2031 (20) : Frais d'études - 020 - 174	43 686,00	10222 (10) : FCTVA - 01	384 329,38
2128 (21) : Autres aménagements et aménagements - 020 - 132	86 459,00	1323 (13) : Départements - 020	358 537,22
21318 (21) : Autres bâtiments publics - 020 - 144	187 575,00	1328 (13) : Autres - 020	10 710,72
21318 (21) : Autres bâtiments publics - 020 - 175	-3 125,00	13461 (13) : Dotation d'équipement des territoires ruraux - 020	197 688,17
21318 (21) : Autres bâtiments publics - 020 - 176	-160 764,00		
21318 (21) : Autres bâtiments publics - 311 - 177	-38 900,00		
21318 (21) : Autres bâtiments publics - 020 - 178	751,00		
21318 (21) : Autres bâtiments publics - 020 - 182	-20 310,00		
21351 (21) : Bâtiments publics - 020 - 180	15 231,00		
21351 (21) : Bâtiments publics - 024 - 183	15 000,00		
2151 (21) : Réseaux de voirie - 020 - 179	77 331,00		
2152 (21) : Installations de voirie - 020 - 165	48 806,00		
2152 (21) : Installations de voirie - 020 - 169	77 989,00		
21568 (21) : Autre mat et outill d'incendie et de défense civile - 020 - 170	43 970,00		
21568 (21) : Autre mat et outill d'incendie et de défense civile - 020 - 172	4 605,00		
21828 (21) : Autres matériels de transport - 020	109 464,00		
21828 (21) : Autres matériels de transport - 020 - 173	-20 000,00		
21838 (21) : Autre matériel informatique - 020 - 173	-3 610,00		
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles - 020	466 347,49		
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles - 020 - 153	8 962,00		
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles - 281 - 171	11 798,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>951 285,49</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>951 285,49</b>

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
6042 (011) : Achats prest.de serv.(autres que terrains à am.) - 020	3 712,00	6419 (013) : Remboursements sur rémunérations du personnel - 020	10 000,00
60622 (011) : Carburants - 020	-2 000,00	73123 (731) : Taxe commun.addit.droits mutation taxe publ.fonc. - 01	-80 000,00
60623 (011) : Alimentation - 023	-5 000,00	744 (74) : FCTVA - 01	-7 073,00
60632 (011) : Fournitures de petit équipement - 020	5 000,00	7485 (74) : Dotation pour les titres sécurisés - 020	20 000,00
60636 (011) : Habillement et vêtements de travail - 020	-1 000,00	752 (75) : Revenus des immeubles - 110	91 000,00
60636 (011) : Habillement et vêtements de travail - 511	-1 000,00	75888 (75) : Autres - 020	41 000,00
6064 (011) : Fournitures administratives - 020	-2 000,00		
6065 (011) : Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque) - 313	-3 000,00		
611 (011) : Contrats de prestations de services - 212	-20 000,00		
611 (011) : Contrats de prestations de services - 281	-4 785,00		
611 (011) : Contrats de prestations de services - 311	-15 250,00		
6132 (011) : Locations immobilières - 026	12 000,00		
61521 (011) : Terrains - 322	18 000,00		
615221 (011) : Bâtiments publics - 020	-3 000,00		
615228 (011) : Autres bâtiments - 026	2 000,00		
615232 (011) : Réseaux - 023	-4 000,00		
615232 (011) : Réseaux - 321	-2 000,00		
615232 (011) : Réseaux - 845	-4 000,00		
61524 (011) : Bois et forêts - 511	-3 000,00		
61551 (011) : Matériel roulant - 511	-3 000,00		
6161 (011) : Multirisques - 020	93 000,00		
6182 (011) : Documentation générale et technique - 020	2 000,00		
6188 (011) : Autres frais divers - 020	3 000,00		
62268 (011) : Autres honoraires, conseils... - 020	5 000,00		
6232 (011) : Fêtes et cérémonies - 020	5 000,00		
6247 (011) : Transports collectifs du personnel - 212	-2 000,00		
63513 (011) : Autres impôts locaux - 020	1 000,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs) - 311	250,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>74 927,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>74 927,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 026 192,49</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 026 192,49</b>

## INVESTISSEMENT

S'agissant de l'investissement, en **recettes**, on note :

- la majoration du montant du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) de +384 329.38€ portant le FCTVA total à 784 329.38€ en considération des 4 781 330,34€ de dépenses d'investissement de la Ville éligibles au FCTVA,
- de l'obtention de subventions supplémentaires obtenues du Département du Nord à hauteur de 905 155,33€ alors que le budget primitif avait retenu la somme de 546 618.11€. Cette augmentation est liée à l'obtention d'une subvention de 300 000€ sur les travaux du parc et à celle des subventions sur la répartition des amendes de police, la sécurisation des voies départementales en agglomération, la sécurisation des trottoirs et la politique en faveur des déplacements cyclables sur les travaux du centre-ville ou encore à celle de l'aide départementale aux villages et bourgs dans son volet énergie pour l'équipement de la mairie du centre et du bâtiment des services techniques avec des pompes à chaleur,
- L'augmentation de la participation du CCAS décidée par le Conseil d'Administration pour participer au financement des équipements de jeux pour enfants, bancs et agrès,
- De l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) par l'Etat de 197 688.17€ sur les travaux de requalification du centre-ville.

En ce qui concerne les **dépenses**, on note :

- Des travaux supplémentaires sur le parc de l'Abbaye pour compléter la programmation projetée notamment pour installer des jeux pour les enfants, des bancs supplémentaires ou des agrès mais aussi pour sécuriser le patrimoine arboré pour un total de 115 896€,
- Une acquisition des matériaux nécessaires au confortement des berges du chemin du derrière les murs pour 20 000€,
- Un ajustement financier qui s'est avéré nécessaire pour améliorer les travaux de requalification du centre-ville avec notamment des équipements de collecte des eaux pluviales, des modifications demandées par l'Architecte des Bâtiments de France sur le traitement esthétique aux abords du monument aux morts, sur le parking rue Gambetta ou sur la place de la République ou encore la modification du parvis de l'hôtel de Ville pour inclure les projets des propriétaires riverains pour un total de 45 351€,
- Une participation communale au titre du schéma cyclable intercommunal pour aménager et sécuriser la traversée cyclable rue Demesmay depuis la rue Gabriel Péri sous maîtrise d'ouvrage de la CCPC pour 69 000€,

- La mise en conformité des systèmes d'alarme incendie de l'ensemble des Etablissements Recevant du Public de la Ville pour un total de 101 484,74€,
- La mise en conformité de l'ensemble des contrôles d'accès des bâtiments communaux pour un montant de 32 300€,
- Des travaux supplémentaires localisés de réfection de voirie pour 100 000€,
- L'installation d'un paratonnerre sur le clocher de l'église Saint Calixte Saint Evrard pour 15 000€,
- Le remboursement de taxes d'aménagement trop perçues à hauteur de 74 098€

### **FONCTIONNEMENT**

Sur la section Fonctionnement, des **recettes** supplémentaires sont enregistrées ou prévues. Il s'agit de :

- L'augmentation des remboursements sur la rémunération du personnel en congé de longue maladie pour un montant de 10 000€,
- L'augmentation de la dotation pour les titres sécurisés de 20 000€,
- Le remboursement, par notre assurance, des frais liés aux travaux de confortement de la structure du bâtiment de l'école Yann Arthus Bertrand pour un montant total de 91 168,58€,
- La vente des garages communaux route de GRUSON pour un total de 41 000€,
- La régularisation du montant de la taxe additionnelle sur les droits de mutation et de publicité de 80 000€.

De la même façon, l'inscription de **dépenses** supplémentaires est proposée pour adapter le budget de différents articles du chapitre 011 en fonction des consommations réelles des services. Ce réajustement tient compte, notamment :

- Du besoin de financer les travaux de confortement du bâtiment de l'école Yann Arthus Bertrand du montant reçu de l'assurance,
- De la nécessité d'adapter le paiement des loyers de la gendarmerie sur l'article 6132 de + 12 000€,

- D'intégrer l'évolution du coût du chauffage qui, après des envolées spectaculaires redevient plus classique avec une réduction sur l'article 611 de 40 442€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget 2024 de la Ville telle que présentée.

Vote :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire  
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire  
Marin DEVILDER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication